



Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James  
σ ∩ d ʼ a    b ʼ ∆ ∇ ∆ ∙ ∙ ∆ ∆ a    ∆ a a b ∇ C b σ ∇ ʼ  
Cree Board of Health and Social Services of James Bay

## **Demande de propositions**

### **Programme de camp en nature sauvage du Centre de réadaptation des adolescents de Mistissini**

Mistissini, le 1<sup>er</sup> août 2015

Le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (CCSSSBJ) est à la recherche de propositions pour la location d'un camp pour les activités en nature sauvage du programme du Centre de réadaptation des adolescents. La signature du contrat de location est prévue pour octobre 2015.

La mission du Centre de réadaptation des adolescents (CRA) est de contribuer à la protection et au bien-être des adolescents par un programme de soins responsables qui apporte de la sécurité, de l'assurance et surtout, des traitements. Nous nous engageons à fournir un programme efficace et empreint de compassion, axé sur la famille, pour les adolescents qui éprouvent un vaste éventail de difficultés.

Les CRA ont de nombreuses approches pour aider les adolescents à très haut risque qui sont aux prises avec diverses problématiques; cependant, la thérapie traditionnelle des Cris dans un environnement sauvage est très efficace.

Le programme en nature sauvage offre un programme holistique axé sur la terre, avec des camps pour les communautés de l'arrière-pays et des régions côtières. Le personnel du programme pour chaque camp possède de l'expérience et des connaissances dans l'enseignement des compétences de chasse et de piégeage. Les aînés cris sont invités à participer pour guider le développement du programme et apporter les connaissances traditionnelles.

En ce moment, le programme gère des camps en nature sauvage situés à LG2 et à Fort George Island. Le CRA est maintenant à la recherche d'un camp à Mistissini, ou dans les environs.

L'objectif du CRA est de trouver un camp où pourront se dérouler les activités de notre Programme de nature sauvage toute l'année, sans frais cachés ou supplémentaires, restrictions et/ou conditions.

#### **Personne-ressource pour le CCSSSBJ**

Nom : Nathalie Lalonde, directrice intérimaire des Services de guérison pour les adolescents

Numéro de téléphone : 819 230-1453

Courriel : [nathalie.lalonde@ssss.gouv.qc.ca](mailto:nathalie.lalonde@ssss.gouv.qc.ca)

### **Séance d'information**

Une séance d'information d'une durée de deux heures sera tenue le 3 septembre 2015 entre 10 h et midi au Centre d'accueil des Services de guérison pour les adolescents, situé au 282 Main Street, Mississauga (2<sup>e</sup> étage).

La séance est accessible au moyen de téléconférences simultanées pour les soumissionnaires qui ne peuvent y assister en personne.

Le numéro à composer est le : 1 887 446-0445

Le numéro d'accès pour la conférence est : 2636669#

À titre de composante d'évaluation supplémentaire à leurs propositions, les soumissionnaires doivent prévoir une visite du site avec des représentants du CCSSBJ entre le 14 et le 18 septembre 2015.

### **Adresse et échéance pour la présentation des propositions**

POUR QU'IL SOIT ACCEPTÉ, votre devis doit être identifié adéquatement et reçu avant la date ci-dessous :

DATE : 10 septembre 2015

HEURE : 17 h

ADRESSE : Centre d'accueil du Centre de réadaptation des adolescents, 282 Main Street, Mississauga (Québec) G0W 1C0

À L'ATTENTION DE : Nathalie Lalonde

Les propositions reçues après la date et l'heure énoncées ci-dessus ou reçues à un autre endroit que celui énoncé ci-dessus seront automatiquement déclarées non conformes et retournées à l'expéditeur non ouvertes. Le SOUMISSIONNAIRE est responsable de fournir la preuve qu'il a rempli et envoyé sa proposition selon les modalités exigées.

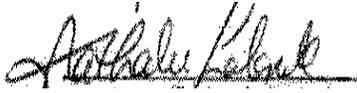
Toute proposition présentée dans le cadre de la Demande de propositions est, dès l'ouverture des soumissions, irrévocable.

Le soumissionnaire devra déposer, avant la signature du contrat de location, la preuve qu'il détient des polices d'assurance valides pour la responsabilité civile, qui couvrent, sans s'y limiter, le risque de décès, de dommage corporel et à la propriété, de manière à assurer toutes les personnes présentes sur le site.

Une proposition sera considérée acceptable relativement à sa qualité si elle répond aux exigences énoncées dans la Demande de propositions. Ces exigences reflètent les critères minimum. Il est donc essentiel que le soumissionnaire explique, d'une manière précise et ordonnée, comment chacune des exigences sera respectée.

Le CCSSBJ évaluera toutes les propositions, mais n'est aucunement obligé d'accepter le plus bas soumissionnaire, ou n'importe quelle des propositions reçues.

Les paiements seront effectués sur une base mensuelle, selon les modalités du contrat de location préparé par le CCSSBJ.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nathalie Lalonde', written over a horizontal line.

Nathalie Lalonde  
Directrice intérimaire du SG

## Exigences – Camp en nature de Mistissini

<b>A. Caractéristiques du site</b>		
Description	Détails	Exigences
Proximité au CRA de Mistissini	Distance maximum de +/- 100 kilomètres par la route	Exigé
Autorisation d'utiliser le terrain	Autorisation signée par le Tallyman du territoire de piégeage où se trouve la propriété	Exigé
À l'usage exclusif du CCSSBJ	Accessible toute l'année Exigences	Exigé
Situé dans une zone bien drainée	N'est ni marécageux, ou inondable	Exigé
Espace ouvert	L'espace ouvert doit être assez grand pour accommoder un tipi, des tentes culturelles, ou des tentes de camping. Minimum de 40 000 pieds carrés	Exigé
Accès à un lac ou à une rivière navigable	Peut accommoder des activités en plein air, y compris la pêche, le canoë, le canotage, la natation, etc.	Exigé
Foyer	Endroit sécuritaire à l'extérieur pour les feux de camp Minimum de 3 000 pieds carrés	
Espace d'entreposage pour l'équipement	Espace d'entreposage sécuritaire pour l'équipement motorisé, comme les bateaux à moteur, les motoneiges, les motoquads, les génératrices, les scies à chaîne, etc. Minimum de 1 500 pieds carrés	
Espace d'entreposage extérieur	Espace d'entreposage pour les canoës, les bateaux, les remorques et d'autres types d'équipement non motorisé. Minimum de 2 000 pieds carrés	
Rampe de mise à l'eau	Sur le site, ou à proximité du site	Exigé
<b>B. Sûreté et sécurité</b>		
Description	Détails	
Accès à des services d'urgence	Conforme au protocole d'évacuation - CSST Accessible pour les secouristes, y compris les ambulanciers, les pompiers et la police	Exigé
Accès à un réseau de téléphone cellulaire		Atout

Barrière d'accès et installation permettant une zone réglementée		Exigé
Utilisation sécuritaire du propane	Tout équipement fonctionnant au propane doit être installé selon la norme CAN_CGA-B149.2-M86	Exigé
Utilisation sécuritaire du gaz	Tout l'équipement fonctionnant au gaz doit être approuvé par l'Association canadienne du gaz	Exigé
Situé à distance appréciable d'une route principale		Atout
<b>C. Édifices - Espace habitable</b>		
<b>Description</b>	<b>Détails</b>	
Exigences générales	Tous les édifices destinés à l'occupation humaine doivent comporter les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un système de chauffage adapté aux quatre saisons, comme un poêle au propane et au bois, pouvant maintenir une température d'au moins 22 °C</li> <li>• Trousses de premiers soins</li> <li>• Des extincteurs dans chaque pièce</li> <li>• Un détecteur de fumée</li> <li>• Un détecteur de monoxyde de carbone (CO)</li> <li>• Un système d'éclairage suffisant (+/- 250 lux)</li> <li>• Des sorties d'urgence (portes, ou fenêtres)</li> </ul>	Exigé
L'hébergement pour 14 à 20 personnes, distribué de la manière suivante :	Minimum de 3 600 pieds carrés	
Un dortoir pour les femmes	Un dortoir pour les clientes et les employées Meublé avec 10 lits munis de matelas lavables Minimum de 750 pieds carrés	Exigé
Un dortoir privé pour les hommes	Minimum de 750 pieds carrés Pour les clients et les employés Meublé, avec 10 lits munis de matelas lavables	Exigé

Une cuisine dédiée (usage exclusif) et entièrement équipée	Minimum de 1 300 pieds carrés Équipement de cuisine : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poêle au propane</li> <li>• Réfrigérateur au propane</li> <li>• Congélateur au propane</li> <li>• Poêle à bois pour la cuisson</li> <li>• Tables et chaises pour accommoder 20 personnes</li> <li>• Vaisselle et ustensiles</li> <li>• Crochets ou étagères pour le linge de table</li> <li>• Réceptacles scellés pour les déchets</li> </ul>	Exigé
Un espace commun	Minimum de 480 pieds carrés Pour les activités à l'intérieur, les ateliers et les enseignements culturels	Exigé
Deux modules de toilettes munies d'une fosse septique à sec	Minimum de 32 pieds carrés par module Chaque toilette doit contenir deux cubicules	Exigé
Deux vestiaires dédiés (usage exclusif)	Minimum de 144 pieds carrés chacun Les vestiaires doivent comporter des lavabos, des miroirs, des comptoirs, des porte-serviettes et des étagères.	Exigé
<b>D. Édifices - Remises</b>		
<b>Description</b>	<b>Détails</b>	
Remise pour l'entreposage des matières dangereuses	Minimum de 256 pieds carrés Portes et fenêtres munies de serrures Pour le gaz, le propane, le pétrole, l'huile, etc.	
Remise d'entreposage pour l'équipement	Minimum de 1 280 pieds carrés Portes et fenêtres munies de serrures Pour l'équipement saisonnier, ou récréatif	

E. Services d'entretien ménager et d'entretien		
Description	Détails	
Déneigement	Des services de déneigement, y compris les véhicules et l'équipement, doivent être fournis par le propriétaire. L'accessibilité de l'emplacement et des installations doit être maintenue au moyen d'équipement de déneigement.	Exigé
Entretien des routes et des chemins	Les routes et les chemins doivent être dégagés pour les camions, les motoquads ou les piétons, au besoin. L'équipement nécessaire devra être fourni par le propriétaire.	Exigé
Entretien du bâtiment	Doit respecter toutes les normes et agir à titre de propriétaire consciencieux et prudent. Fournir tous les services d'entretien, de réparation et de rénovation, et maintenir les édifices en bonne condition. Nettoyage annuel de la cheminée, vidange de la fosse septique à sec, entretien et entretien préventif des installations et de l'équipement, contrôle des insectes et animaux nuisibles.  La main-d'œuvre, le matériel, les outils et l'équipement doivent être fournis par le propriétaire.	Exigé
Services d'entretien ménager	Les espaces habitables doivent être nettoyés une fois par semaine, entre le mardi et le jeudi. Le nettoyage des espaces habitables doit inclure : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les appareils et comptoirs de la cuisine</li> <li>• Les lavabos, les miroirs et les comptoirs de la salle de bain et des vestiaires</li> <li>• Vider les réceptacles de déchets</li> <li>• Balayage et lavage des planchers</li> <li>• Essuyer les tables et les chaises avec un linge humide</li> <li>• Nettoyer les fenêtres</li> </ul> Les espaces d'entreposage doivent être nettoyés au moins deux fois l'an.  Les produits et l'équipement de nettoyage doivent être fournis par le propriétaire.	Exigé